



## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2019-20

JOURS	HORAIRES	SECTIONS	
<b>MERCREDI 3 JUILLET</b>	8H-10H	<b>1ERE ANNEE CAP EMPLOYE VENTE SPECIALISEE</b>	
<b>JEUDI 4 JUILLET</b>	8H- 10H	<b>2NDE BAC PRO SYSTEME NUMERIQUE</b>	<b>2NDES PROFESSIONNELLES</b>
	10H-12H <b>NOMS DE A à M</b>	<b>2NDE BAC PRO METIERS DE LA RELATION CLIENTS</b>	
	13H30-16H30 <b>NOMS DE N à Z</b>		
<b>VENDREDI 5 JUILLET</b>	8H-12H <b>NOMS DE A à M</b>	<b>COLLEGE BOIS DE NEFLES</b>	<b>2NDES GENERALES</b>
	13H30-16H30 <b>NOMS DE N à Z</b>		
<b>LUNDI 8 JUILLET</b>	8H-12H <b>NOMS DE A à M</b>	<b>COLLEGE LES ALIZES</b>	
	13H30-16H30 <b>NOMS DE N à Z</b>		
<b>MARDI 9 JUILLET</b>	8H-12H	<b>AUTRES COLLEGES (Chaudron, Deux Canons..)</b>	
	13H30-16H30	<b>2NDE SECTION INTERNATIONALE</b>	
<b>MERCREDI 10 JUILLET</b>	8H-10H	<b>PASSERELLES ET RETARDATAIRES TOUTES SECTIONS</b>	
<b>JEUDI 11 JUILLET</b>	8H-10H	<b>BTS AUDIOVISUEL</b>	
	10H-12H	<b>BTS SYST.NUMERIQUES</b>	

### Information sur la télé-inscription.

- Il vous sera possible de procéder à une inscription dématérialisée de votre enfant s'il est affecté dans notre établissement en classe de 2nde. La télé-inscription pourra se faire dès la réception de la notification d'affectation, soit du vendredi 28 juin 2019 16h00 au jeudi 4 juillet minuit inclus.
- Un kiosque de télé-inscription sera disponible dans vos établissements d'origine et le lycée d'accueil pour les familles désireuses d'être accompagnées pendant toute cette période.
- La télé-inscription nécessite un identifiant et un mot de passe qui doit vous être communiqués par

le collège. Il sera d'autant plus nécessaire de l'avoir en votre possession si vous procédez à la télé-inscription à domicile ou dans notre établissement.

-Connectez-vous à votre compte parent sur <http://metice.ac-reunion.fr>. Cliquez sur l'icône «Télé-services» et accédez à la rubrique «Inscription au lycée». ANNEE SCOLAIRE 2019-2020 ↘ CALENDRIER TELE-INSCRIPTION ↘ DEPOT DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

-Lors de la pré-inscription en ligne, vous exprimerez vos souhaits sur les enseignements facultatifs.

-Vous serez guidé dans vos choix par des informations en ligne et vous recevrez par courriel une confirmation lorsque vous aurez validé la pré-inscription.

**Attention cette démarche ne vous dispense pas de vous rendre au lycée aux dates qui vous seront proposées afin de déposer les documents demandés.**

**Merci de vous munir de toutes les pièces demandées faute de quoi l'inscription sera retardée.**

De même le respect des horaires est indispensable.

En cas d'impossibilité le jour même, un autre rendez-vous peut être accordé sur l'un de ces différents jours. Merci de vous rapprocher des CPE.

Mr G. Frémanteau,  
Proviseur LPO Nord.